

Conditions de vente

EDITUS d'Annuaire, PRO, NET, B2B, CITY, Sectoriels, Luxweb Regie, Habiter.lu, Références Immobilières, Driving.lu et Editus Data

1) La commande constatée au recto de la présente est soumise aux conditions générales ici exprimées, à l'exception de toutes autres.

2) Le Souscripteur

Le terme de «Souscripteur» ci-après repris désigne la partie qui est engagée envers Editus Luxembourg S.A., ci-après «Editus». Editus considérera que le Souscripteur est le signataire autorisé ayant signé le présent bon de commande, reconnaissant le cas échéant agir en vertu d'un mandat et dans les limites de celui-ci, respectivement agissant en qualité de porte-fort pour le Souscripteur ci-dessus désigné.

3) Modification / Annulation

La signature de la présente commande par le Souscripteur vaut engagement ferme et définitif. Toutefois, Editus s'efforcera de prendre en compte, dans les meilleures conditions et si le calendrier de fabrication le permet, toute modification souhaitée par le Souscripteur. Toute demande d'annulation faite par le Souscripteur devra être exprimée par courrier recommandé à Editus. Toute commande peut être annulée par le Souscripteur, sans frais pour celui-ci, dans un délai de 8 jours ouvrables à compter du jour de la signature du bon de commande. Passé ce délai, la commande est considérée comme étant ferme et irrévocable, sauf accord écrit contraire signé entre parties. Dans cette hypothèse, les parties conviennent d'ores et déjà de fixer forfaitairement une indemnité revenant à Editus pour frais engagés, équivalente à 30% du montant de la commande. Par exception à ce qui précède, toute commande passée dans les huit jours ouvrables avant la date de clôture des annuaires, fixée au 30 juin, oblige le Souscripteur à s'acquitter du montant intégral de la facture.

Pour toute modification ou évolution de son abonnement téléphonique, le Souscripteur doit s'adresser à son opérateur de communication électronique, seul qualifié pour y procéder. Editus n'étant en aucun cas habilité à intervenir dans ce domaine.

4) En cas de défaillance du Souscripteur pour une quelconque raison (notamment en cas de défaut de paiement de la facture à l'échéance figurant sur le bon de commande et la facture), le signataire autorisé, agissant en qualité de porte-fort au sens de l'article 1120 du Code civil, reste tenu personnellement de l'exécution des engagements souscrits issus du présent bon de commande et notamment du paiement.

5) Les mentions figurant sur le bon de commande seront publiées dans l'état et le Souscripteur supporte seul la responsabilité du contenu de son insertion et/ou annonce. Il s'engage irrévocablement à indemniser totalement Editus de tout dommage subi par lui trouvant sa source dans le contenu de l'insertion et/ou annonce. La reproduction sonore (bruitage et musique) et visuelle de l'œuvre sous une forme quelconque ainsi que l'utilisation de l'œuvre (musique, images et logos animés) en vue de produits dérivés ne peuvent être autorisées sans l'accord préalable de la société productrice. De plus, la diffusion de l'œuvre en dehors du cadre contractuel de la proposition d'Editus ne peut être autorisée sans l'accord de cette dernière et de la société productrice.

6) Spécificités : Luxweb Regie – Habiter.lu – Références immobilières – Driving.lu et Editus Data

Quant aux modalités de remise du contenu de l'insertion, de l'annonce, de la publicité et/ou de la parution, il est expressément convenu que le contenu doit être remis à Editus sous format électronique avant la date de parution souhaitée, au plus tard :

* 3 jours ouvrés pour les formats standards (Image GIF ou JPEG)

* 5 jours ouvrés pour les formats rich média (Flash, Overlayer, expand bannière...)

* 7 jours ouvrés pour la vidéo

* 15 jours ouvrés pour les habillages de page

En cas de non conformité de l'insertion, de l'annonce, de la publicité et/ou de la parution aux normes techniques requises, le Souscripteur devra procéder aux modifications nécessaires dans les délais requis pour la mise en parution.

Dans le cas d'une remise tardive des éléments relatifs au contenu de la publicité, Editus se réserve le droit, sauf refus exprès du Souscripteur, de décaler d'autant la fin de la campagne, en fonction des disponibilités des inventaires.

Les documents, textes, dessins, logos, etc... et/ou matériaux à insérer et à publier selon la commande du Souscripteur, le sont sous sa seule responsabilité. Le Souscripteur décharge expressément Editus Luxembourg S.A. de toute responsabilité y afférente et s'engage irrévocablement à tenir quitte et indemne à première demande Editus Luxembourg S.A. en cas de condamnation à des dommages-intérêts. Dans ce cas, Editus Luxembourg S.A. se réserve le droit de retirer immédiatement ladite publication du support publicitaire et le solde redû, le cas échéant, sera immédiatement exigible, sans préjudice quant à une éventuelle demande de dommages-intérêts.

7) Par la présente commande, le Souscripteur autorise expressément Editus à remplacer dans l'EDITUS d'Annuaire les insertions le concernant au concernant sa société, contenues dans le fichier des abonnés des P&T et visées par l'article 10,4 des conditions générales des P&T, par les insertions faisant l'objet du présent bon de commande.

8) Bon à tirer

La publication des textes est fonction du bon à tirer (courrier ou e-mail) renvoyé par le Souscripteur avec ses modifications éventuelles. Tout Bon à tirer non retourné dans le délai, indiqué sur la lettre d'accompagnement, par Editus ou retourné non-signé par le souscripteur sera considéré comme accepté par celui-ci et l'éditeur a le droit de publier la version du texte de l'insertion et/ou annonce indiquée par le souscripteur sur le bon de commande. Il ne sera plus fourni de bon à tirer pour toute commande passée 4 semaines avant la date de clôture des annuaires fixée au 30 juin.

9) Service Après-vente

Si le Souscripteur estime qu'Editus a commis un manquement dans l'exécution de ses obligations, il doit en faire part, par courrier recommandé, dans un délai de trois (3) mois à partir de la livraison sous peine de forclusion. Pour les annuaires en ligne si aucune anomalie de quelque nature que ce soit n'est signalée par le Souscripteur à Editus dans les 3 mois mois suivants la signature du contrat, l'insertion publicitaire souscrite sera considérée conforme et effective jusqu'à son échéance.

Le Souscripteur s'engage à vérifier la présence et la conformité de la publicité sur le support publicitaire endéans un délai de trois (3) mois à partir du jour où la prestation sera effectuée. Passé ce délai, aucune contestation ne sera plus acceptée.

En cas d'exécution fautive de l'insertion et/ou annonce, les dommages et intérêts auxquels pourra prétendre le Souscripteur se limiteront à la publication correcte de l'insertion et/ou annonce dans l'édition suivante Cette dernière ne pourra être supérieure au prix de la souscription de l'insertion publicitaire concernée. L'exécution ne sera considérée comme fautive que si elle a rendu l'insertion et/ou annonce incompréhensible ou si elle a causé un préjudice certain au souscripteur.

10) Les indications d'emplacements des insertions, annonces et/ou parutions sous rubriques données par le Souscripteur ne constituent en aucun cas une condition de la commande. Elles ne sont que des suggestions dont Editus Luxembourg S.A., respectivement ses partenaires et sous-traitants, tiendra compte en fonction des possibilités de mise en page. Editus Luxembourg s'engage à respecter ses tarifs sur une durée d'un mois à compter de l'émission de l'offre de service ou du bon de commande, à l'exception des tarifs des sociétés partenaires ou sous-traitants qui seront immédiatement répercutés au Souscripteur

11) Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif, une avance ou un retard dans la sortie de presse ne pouvant justifier l'annulation de la commande. Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis de l'autre des retards ou empêchements dans l'exécution d'une obligation née du présent contrat qui seraient dus au fait de l'autre partie consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence. La force majeure suspend les obligations nées du présent contrat pendant la durée de son existence. Toutefois, si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à trente (30) jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit du présent contrat par l'une ou l'autre des parties huit jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant cette décision

12) Acceptation de la commande

Editus ne sera lié que par l'acceptation de la commande, se réservant expressément le droit de ne pas publier de commande contraire notamment à l'ordre public, à l'éthique et au droit de la concurrence.

Cette acceptation sera constatée par l'envoi de la facture au Souscripteur, sans préjudice des dispositions reprises à l'article 5 des présentes conditions générales. Cette facture sera établie avant publication de l'annuaire dans lequel doit paraître l'insertion et/ou l'annonce, respectivement avant la livraison de la prestation de services ou la vente d'information.

13) Les informations délivrées par Editus Luxembourg dans le cadre du présent contrat restent sa propriété intellectuelle exclusive. Les informations sont réservées à l'usage exclusif du Souscripteur au sens strict du terme, à l'exclusion de tout tiers, notamment filiale, groupe d'intérêt, membres, adhérents etc...

Le Souscripteur s'interdit toutes formes de vente, location, commercialisation directe ou indirecte, de cession à des tiers à titre gracieux ou onéreux et s'engage à n'utiliser les informations qui lui ont été vendues que pour atteindre les buts ayant un rapport direct avec l'objet social de son entreprise. Il est expressément stipulé entre parties que l'emploi abusif d'informations obtenues grâce au présent contrat expose ses auteurs à des poursuites judiciaires.

14) Dans l'hypothèse où la prestation s'effectue mensuellement par abonnement, il est expressément convenu que l'abonnement se renouvelle tacitement de mois en mois, mais pourra être résilié à tout moment par l'une ou l'autre des parties par courrier recommandé. La résiliation prendra dès lors effet le mois subséquent à l'envoi dudit courrier.

15) Paiement et garantie (prix Hors TVA)

Toutes les commandes comportant au moins une insertion publicitaire dans un annuaire imprimé sont payables selon les conditions suivantes :

Annuaire version Papier + version Internet (Référéncement)

- Commandes inférieures ou égales à 200,-EUR :

Paiement jusqu'à 30 jours après réception de la facture 2% d'escompte.

- Commandes supérieures à 200,-EUR et inférieures à 7000,-EUR 3 possibilités de paiement:

1) Paiement jusqu'à 30 jours après réception de la facture 2% d'escompte.

Ou

2) Par Domiciliation Prélèvements bancaires automatiques (Échéances minimum 100,-EUR)

Échéances mensuelles à partir du mois de signature

De 3 à 6 échéances

Ou

3) En 3 mensualités sans domiciliation :

1er acompte : 2 mois après signature du bon de commande (30%)

Le second versement: 4 mois après signature du BDC (35%)

Solde : au plus tard le 30/09 (35%)

- Commandes supérieures à 7000,-EUR :

1) Paiement jusqu'à 30 jours après réception de la facture 2% d'escompte.

Ou

2) Par Domiciliation (Échéances minimum 2.500,-EUR)

Échéances mensuelles à partir du mois de signature

De 3 à 11 échéances (dernière échéance max. 31/12 de l'année de parution)

Ou

3) En 3 mensualités sans domiciliation :

1er acompte : 2 mois après signature du bon de commande (30%)

Le second versement: 4 mois après signature du BDC (35%)

Solde : au plus tard le 30/09 (35%)

Nouveaux Clients

Conditions applicables pour la première commande

Acompte : 30 % virement à la signature du bon de commande (via CETREL ou virement bancaire)

Solde : Paiement jusqu'à 30 jours après réception de la facture, 2 % d'escompte (sauf abonnement)

Annuaire version Internet exclusivement

Produits vendus à l'année :

Domiciliation (Échéances minimum 100,-EUR) max. 12 mensualités

Ou

Paiement jusqu'à 30 jours après réception de la facture.

Produits Périodiques :

Paiement 30 jours date de facture après parution du produit ou service.

Habiter.lu - Référence Immobilière - Driving.lu - Regie Luxweb

Produits vendus à l'année :

Domiciliation (Échéances minimum 100,-EUR) max. 12 mensualités

Ou

Paiement jusqu'à 30 jours après réception de la facture.

Produits Périodiques :

Paiement 30 jours date de facture après parution du produit ou service

Editus DATA

CD-ROM Annuaire: Facture + cdrom envoyé au client. L'activation des crédits s'opère après réception du paiement.

Crédit supplémentaire : Dès réception du paiement transmission du code d'activation.

Fichiers d'adresse et mailing : Paiement jusqu'à 30 jours après réception de la facture,

Envoi Set s'annuaire : Paiement jusqu'à 30 jours après réception de la facture,

Garantie

Par la signature du présent contrat, le Souscripteur garantit avoir les capacités de règlement suffisantes pour assurer la couverture de la créance d'Editus.

En cas de défaut de paiement à l'échéance contractuelle d'un contrat antérieur en cours, ou en cas de dossier antérieur dont le règlement est en cours par voie judiciaire, Editus pourra résilier de plein droit, 7 jours après mise en demeure restée sans effet, tous les contrats conclus avec son Souscripteur sans préjudice du versement par celui-ci des sommes restant dues. Editus peut accepter ou demander des conditions de paiement particulières en cas d'incidents de paiements antérieurs ou si la solvabilité du Souscripteur présente des risques.

Si après analyse, les capacités de règlement du Souscripteur se révèlent insuffisantes, Editus pourra lui proposer une adaptations de sa commande de nature à assurer à ce dernier une garantie de règlement satisfaisante. En cas de non paiement, de refus ou de non exécution de cette ou ces adaptations par le Souscripteur, Editus sera en droit de ne pas exécuter la présente commande. Sans paiement et/ou disposition particulières le Souscripteur recevra un courrier recommandé intitulé « Menace d'annulation de la commande ».

16) Restitution du matériel

Editus n'est pas, sauf stipulation expresse contraire sur le bon de commandes, tenue à la restitution du matériel qui lui est confié par le souscripteur aux fins de la réalisation des insertions et/ou annonces. Le matériel reste la propriété d'Editus Luxembourg S.A. et il ne saurait dès lors être tenu responsable en cas de détérioration ou de perte de ce matériel. Le Souscripteur souhaitant récupérer son matériel, doit par ailleurs énumérer sur le bon de commande en détail le matériel remis à l'éditeur qui s'engage alors à le restituer sur première demande.

17) Protection de la vie privée

Le Souscripteur consent expressément à ce que ses données fassent l'objet d'un traitement informatique. Editus s'engage à respecter toutes les dispositions légales auxquelles il est tenu quant à la protection de la vie privée lors du traitement des données à caractère personnel relatives aux salariés, et ce conformément aux dispositions de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Le Souscripteur a un droit d'accès, d'opposition et de rectification des dites informations conformément à la législation actuellement en vigueur au Grand-duché de Luxembourg. L'ensemble des ces données est susceptible d'être conservé au moins 5 (cinq) ans après la fin de la relation contractuelle avec le Souscripteur. Les présentes dispositions s'appliquent à tous les services de publication de la société anonyme Editus Luxembourg S.A.

18) Le contrat et les conditions générales contiennent et exposent l'intégralité des intentions des parties et prévaut sur toute autre convention, entente ou arrangement oral ou écrit, relatifs à l'objet même du contrat. Nulle partie ne sera fondée à se prévaloir d'un contrat, entente ou arrangement auquel il ne serait pas fait expressément référence dans le contrat. Le contrat et les conditions générales ne pourront être ni amendés ni modifiés, et aucune modification ni ajout ne pourra être apportés, sinon par un écrit, signé par les parties ou par des représentants des parties dûment autorisés à cet effet. Toutes modifications apportées aux clauses et conditions du contrat et/ou des conditions générales, si elles ne sont pas confirmées par écrit, seront nulles et sans effet. Le fait que l'une des parties n'ait pas exigé l'application d'une clause quelconque du contrat ou des Conditions générales, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation aux droits de cette partie découlant de ladite clause. La nullité d'une des clauses du contrat ou des Conditions générales n'affecte pas la validité des autres clauses et du contrat ainsi que des conditions générales dans leur ensemble.

19) Le contrat, ainsi que les conditions générales sont exclusivement régis par les lois du Grand-duché de Luxembourg et seront interprétés conformément à celles-ci. Il est expressément convenu que tous litiges découlant du présent contrat et des conditions générales sont de la compétence exclusive des tribunaux de Luxembourg ville.

Acceptations spéciales :

Les parties reconnaissent que les articles 3, 4, 5, 7, 8, 9, 12, 15, 16 et 19 du présent Contrat ont fait l'objet de négociations et de discussions particulières et elles marquent leur acceptation spéciale quant à ces clauses qu'elles déclarent bienconnaitre.

Editus Luxembourg S.A. Le Souscripteur

Conditions de vente

EDITUS d'Annuaire, PRO, NET, B2B & Sectoriels, des produits événementiels Luxweb Régie, Habiter.lu,

Editus Data, Référence Immobilière, Driving.lu